

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

5 septembre 2023

Une vision partagée pour l'agrandissement et la restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH)

A l'unanimité des groupes politiques représentés, le Conseil municipal a adopté ce jour lors de sa séance plénière le crédit d'études et de concours d'un montant de 19'900'000 francs, destiné à l'agrandissement et à la restauration du Musée d'art et d'histoire (MAH). Le Conseil administratif salue cette large adhésion à l'un des projets prioritaires de la législature, fruit d'un travail approfondi de consultation et d'échanges menés avec le Conseil municipal ainsi qu'auprès d'un panel d'associations, institutions et groupements représentatifs de l'ensemble de la société civile. Ce crédit d'études permet désormais de lancer le concours international d'architecture, incluant les dimensions urbanistique et paysagère, et en considérant également le périmètre élargi autour du MAH.

Avec le vote du crédit d'études, le projet d'agrandissement et de restauration du MAH entre dans une nouvelle phase, celle de sa concrétisation. En effet, sur la base des grandes lignes définies en concertation avec tous les partenaires et les parties prenantes, les architectes vont désormais pouvoir exprimer leurs talents et propositions à l'appui d'études techniques détaillées. « *Grâce aux apports de toutes les parties et aux intenses discussions constructives menées autour de ce projet, tous les feux sont désormais au vert pour envisager avec optimisme un avenir commun pour le MAH* » se félicite Sami Kanaan, conseiller administratif chargé de la culture. La prochaine étape est l'organisation et le lancement du concours international d'architecture dont les résultats sont attendus pour le printemps 2025.

Le concours portera sur deux périmètres tels que définis par la préétude : le périmètre d'intervention pour le projet d'architecture et le périmètre de réflexion pour les enjeux urbains. Un réaménagement paysager sera associé à l'agrandissement du musée. Il contribuera à compléter l'arborisation du quartier et favoriser la biodiversité, offrant à ses habitant-e-s un espace public de qualité connecté au MAH. « *L'ambition dépasse celle d'un strict projet de musée, dans la mesure où le MAH agrandi et restauré constituera un formidable levier pour concrétiser les évolutions urbanistiques souhaitables du secteur de la vieille-ville* » se réjouit Frédérique Perler conseillère administrative en charge de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

La mise aux normes, la restauration et l'agrandissement du bâtiment doivent permettre d'assurer la pérennité de cette institution d'intérêt public. C'est l'affirmation de préserver le patrimoine historique, culturel et naturel de Genève, comme pilier de la cohésion sociale et de l'identité collective de la Cité. Le projet architectural devra proposer un contenant adéquat pour valoriser le contenu du musée en répondant aux enjeux du projet culturel du MAH, tout en respectant les qualités intrinsèques des bâtiments classés et protégés au sens des monuments historiques. Riche d'une collection de plus de 650 000 objets, le MAH restauré et agrandi sera un lieu pour les Genevois-e-s. Il racontera l'histoire de la Cité, célébrera ses artistes, sa culture et ses savoir-faire. Fidèle à l'esprit d'ouverture et d'accueil de la ville, il accompagnera son développement et participera à son rayonnement national et international.

L'enjeu est aussi d'actualiser le MAH au regard des transitions démographiques, numériques et environnementales qui dessinent les décennies à venir. Sa réalisation est envisagée dans un esprit partenarial qui vise à inclure la participation et le cofinancement du canton et des milieux privés.

Le projet culturel et scientifique

[Le MAH d'aujourd'hui imagine le MAH de demain](#) est le concept muséal qui définit les orientations stratégiques en matière culturelle et scientifique et fixe les missions et valeurs de l'institution. Le Musée d'art et d'histoire de la Genève de demain proposera à ses publics d'accéder à une part significativement plus large de sa collection et renforcera sa mission de conservation des modèles et de référence scientifique. Il sera également le lieu d'une expérience de visite toujours renouvelée et un espace d'expérimentation permanente offert à de nouveaux usages muséaux; un lieu créatif et accessible à chacun-e.

Le concours international d'architecture

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture à deux degrés en procédure ouverte et anonyme qui s'adresse aux architectes et architectes paysagistes. Il se conforme aux normes internationales. Le 1^{er} degré du concours demande aux candidats de fournir un concept général et un schéma d'implantation. Pour le 2^{ème} degré, le jury sélectionnera alors 7 à 10 projets qui devront être développés plus en détail. Le jury, composé de membres représentatifs des milieux professionnels et des parties prenantes, pourra alors désigner le projet lauréat.

Le projet lauréat devrait être connu pour le printemps 2025.

Contacts:

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle : T +4122 418 20 32/ +41 76 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch

Département de la culture et de la transition numérique

M. Sami Kanaan, par l'intermédiaire de M Félicien Mazzola, collaborateur personnel :
T +41 79 542 66 50 - felicien.mazzola@ville-ge.ch